

En 1887, Lavaux décrivait les bons effets des lavages de la vessie, sans sonde, dans les affections vésicales.

Il appartenait à M. le docteur Janet d'apporter à cette méthode des lavages la dernière modification, grâce à laquelle les lavages, désormais sans dangers, s'ils sont bien faits, débarrassés des défauts qui les firent rejeter par nos maîtres, il y a quelques années, basés sur des considérations scientifiques exactes, doivent maintenant être considérés comme le procédé de choix dans le traitement de la blennorrhagie.

Il y avait eu des accidents à la suite des lavages de l'urètre antérieur seul quand les deux étaient malades; cette objection disparaît par le fait de lavages vésicaux.

La sonde avait aussi déterminé des accidents, et était d'un emploi dangereux, elle fut supprimée.

C'est en 1890 que pour la première fois M. le docteur Janet pratiqua les lavages vésicaux, sans sonde, au permanganate de potasse, contre la blennorrhagie, et qu'il m'enseigna à la pratiquer sous sa direction.

Depuis lors son exemple fut suivi dans beaucoup de services hospitaliers, et notamment par M. le docteur Balzer.

Graduellement, une étude attentive des effets de ces lavages, amenèrent M. le docteur Janet à dea modifications de détails qui ont leur importance, mais qui sont toujours dirigés par les mêmes considérations scientifiques.

Petit à petit, M. Janet fixa les doses moyennes d'après leurs effets. Effets, qu'une analyse microscopique constante des sécrétions nous apprit avec une exactitude pour ainsi dire mathématique. C'est à la fin de 1893 seulement qui fut tenté l'emploi simultané du sublimé et du permanganate dans les infections mixtes. Une autre modification a déjà donné de bons résultats, mais est encore à l'étude. C'est la combinaison des injections permanganatiques faites le soir par le malade lui même afin de prolonger la réaction produite par le lavage du matin, et simplifier ainsi le traitement.

ACTION SPÉCIALE DU PERMANGANATE DE POTASSE.

Le permanganate de potasse, à dose plus faible que un millième, est doué d'une très faible action bactéricide. Cependant, on voit le gonocoque disparaître de la sécrétion urétrale, après deux ou trois lavages à des doses ne dépassant pas un trois millième. On a même pu obtenir des guérisons avec des solutions de un deux millième.

Des antiseptiques beaucoup plus forts n'arrivent à supprimer le gonocoque qu'après une période de traitement beaucoup plus longue.

D'autre part si l'on élève les doses du permanganate, son action bactéricide devenant plus intense, loin de voir ses bon effets s'acc-